L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 24 AVRIL 1875.

41me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 24 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, cottage double en bois, rue Quartier, entre Miro et Tonti, et petite magasin et résidences, No 77 rue St-Louis, près la maison d'Etat : aussi résidences en briques à un et deux étages.

Par S. Guitnault, à la Bourse des Négociants et de Encanteurs, rue Royale, très jolie résidence à étage rue des Marais, et magnifique maison en briques rue Orléans, vis à vis le marché Tremé; aussi plusieurs batisses et terrains dans le même lieu.

Par Hosy & Wilcox, à la Bourse de Négociants et des Encanteurs, rue Royale, deux terrains de plus sur l'Avenue Washington.

Par D. E. Morphy, sur la Levee, entre les rues Julie et Girod—foin.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

SPECTACLES.

Samedi 24 avril 1875.

AMPHITHEATRE.—A midi et le soir. Beacon Light avec chants, danses, etc.

Les Créanciers de la Ville et les Contribuables.

Depuis qu'il est question de réformes et de réduction de la dette, les créanciers de la ville se sont émus et sont intervenus d'une façon active dans le débat qui s'est élevé. Ils ont eu des meetings à Londres, à New-York et à la Nouvelle-Orléans, et une partie des plans de conversion qui ont été mis en avant, ont été inspirés par eux. Nous avons vu leur influence se produire dans les délibérations du conseil des administrateurs, dans les consultations des diverses chambres de commerce, dans les travaux préparatoires des caucus conservateurs et enfin dans la Législature.

Nous ne trouvons rien à redire à cette activité. Il est tout naturel que les porteurs de titres de la dette municipale se préoccupent de leurs intérêts menacés et songent à les défendre. Parmi eux, il en est qui, comprenant les exigences de la situation, sont disposés à accepter une réduction sur le capital et une diminution de l'intérêt, d'autres qui consentent seulement à une diminution d'intérêt et il en est aussi qui, se basant sur l'ancienneté et le caractère de leurs titres, ne veulent rien abandonner du tout et parlent de défendre leurs droits par toutes les voies judiciaires.

Cette activité dont tout prouve les créanciers de la ville, nous eussions voulu la voir déployer par les propriétaires foncers qui, payant les quatre cinquièmes des taxes, supportent la plus grande partie du fardeau des dettes. Mais jusqu'à présent, ils n'ont pas donné signe de vie. Les deux ou trois tentatives de résistance, avortées ou malheureuses, qu'ils ont faites depuis quelques années, les ont sans doute découragés. Avec la docilité des moutons qui se laissent tondre de leur laine, ils paient tant qu'ils peuvent payer et, lorsqu'ils ne le peuvent plus, ils se laissent exproprier.

Nous n'avons cessé de prendre leur défense, non seulement par intérêt pour cette classe nombreuse et estimable de la population, mais parce que nous considérons que la ruine ou la dépréciation de la propriété foncière a un effet direct et démontrant sur tous les intérêts industriels et commerciaux de la communauté, effet dont souffrent également tous les travailleurs. Mais nous eussions voulu voir un comité nommé par les principaux propriétaires fonciers, s'associer à nos efforts et opposer son influence à celle des porteurs de Bons dans le grand débat qui s'est ouvert sur les moyens propres à alléger la situation financière.

Nous félicitons l'honorable L. A. Wiltz de l'heureuse idée qu'il a eue d'ajouter un amendement au bill qu'il a fait passer, avant-hier, dans la Chambre, pour adjoindre un comité de cinq propriétaires fonciers au conseil des administrateurs, dans l'exercice des pouvoirs accordés par le bill. La propriété foncière sera donc représentée directement et ses intérêts seront défendus dans tous les arrangements à intervenir.

Mais comme ces arrangements peuvent dépendre des dispositions plus ou moins bonnes des créanciers, nous voudrions voir la législature, pendant qu'elle est en session, accorder un soulagement immédiat aux contribuables par une réduction de la taxe municipale.

Nous réitérons donc notre demande pour que la législature adopte une loi qui fixe pour cette année et pour les années à venir le maximum de toutes les taxes municipales de la Nouvelle-Orléans, à un et demi pour cent par an en stipulant que sur le montant des sommes perçues, l'administration municipale devra prélever d'abord de quoi faire face à toutes les dépenses du gouvernement municipal, car le premier et principal objet de la taxe est d'assurer le fonctionnement du gouvernement.

Une semblable mesure faciliterait beaucoup les arrangements à prendre avec les créanciers qui deviendront beaucoup plus traitables qu'ils ne l'ont été sous l'empire d'une législation qui assurait, avant toute autre chose, le service de leurs intérêts.

Jusqu'à présent, tout a été en faveur des créanciers, tandis que la propriété a vu, depuis plusieurs années, ses revenus absorbés par la taxe quand ils n'étaient pas dépassés. Il est temps de rétablir la balance d'une façon plus équitable, en limitant les charges qui peuvent être imposées à la propriété.

Cela fait, on débattra d'un commun accord, le meilleur mode à employer pour satisfaire les créanciers dans la proportion de leurs droits respectifs, en utilisant de la façon la plus avantageuse les ressources de la ville et la fraction qui restera disponible chaque année, sur la taxe totale de un et demi pour cent.

L'effet d'une mise en accusation.

D'après l'esprit et la lettre de la Constitution de la Louisiane, il n'est pas douteux que la mise en accusation d'un fonctionnaire public par la Chambre des représentants n'entraîne sa suspension immédiate. Voici, en effet, les termes de l'article 123 :

"Tous les fonctionnaires continueront à remplir les fonctions de leurs emplois jusqu'à ce que leurs successeurs aient été mis en place, excepté dans le cas de mise en accusation ou de suspension."

Dans l'article 83, la Constitution rexardant la mise en accusation comme équivalant à une suspension, pourvoit au remplacement de la vacance temporaire en cas de mise en accusation du gouverneur et du lieutenant-gouverneur.

L'article 197 des Statuts révisés ne fait que confirmer cette interprétation de la Constitution dans la disposition suivante :

En cas de mort, maladie, absence de l'Etat, destitution, démission ou mise en accusation, le gouverneur nommera un Auditeur des Comptes publics temporaire, jusqu'à ce qu'un successeur puisse être élu conformément à la loi ou jusqu'à ce que la dite absence ou l'empêchement cesse.

Il ressort de ces dispositions que la mise en accusation de l'auditeur Clinton par la Chambre des représentants, a virtuellement suspendu de ses fonctions et qu'il n'est pas nécessaire que la Législature passe une résolution spéciale à ce sujet.

LA CONVERSION DES DETTES DES PAROISSES.—Nous recommandons de nouveau aux conservateurs de s'opposer aux bills ayant pour objet la conversion en Bons des dettes contractées illégalement par des jurés radicaux dans certaines paroisses rurales, notamment dans la paroisse St-Charles.

Préparez-vous !
A faire une excursion cet été
En gagnant $20,000
Au tirage prochain
De la Loterie de la Louisiane
Samedi 1er mai.
440 lots—$75,000
Gros lot $20,000,
10,000 billets seulement.
Billet, $10 seulement.

LA DÉMISSION DE L'AVOCAT-GÉNÉRAL WILLIAMS.—Le compère Tristan de Grant, le conseiller perfide et l'exécuteur de toutes les sales besognes propres à satisfaire les rancunes de son maître, l'avocat-général Williams, a donné sa démission.

On sait que Grant n'avait pas hésité à nommer ce triste personnage, Président de la Cour Suprême des Etats-Unis. Le Sénat tout radical qu'il était, n'a pas osé endosser cette monstruosité ; il a eu assez de respect pour l'hermine judiciaire pour lui éviter cette souillure. En refusant de confirmer la nomination, il a déclaré que ce Williams était indigne d'occuper le premier rang dans la magistrature, le second dans la république.

Tout homme ayant le respect de lui-même, devant un pareil refus, eût donné sa démission de membre du cabinet. Williams n'a pas de ces délicatesses. S'il vient de donner sa démission, c'est que son maître, dégoûté de ses conseils et de ses maladresses, l'aura exigée. Williams n'a compte pas, d'ailleurs, se retirer de la vie publique. Il annonce l'intention de se faire élire sénateur de son Etat, l'Oregon, pour venir siéger au Sénat des Etats-Unis qui lui a infligé une si cruelle leçon. Il faudra que la législature de l'Oregon soit bien mal composée pour faire un pareil choix.

On en est encore réduit aux conjectures sur le remplaçant de Williams. Ben Butler nous paraît hors de question. Grant ne le choisira probablement pas et le Sénat ne le confirmerait pas. Carpenter a toutes les connaissances légales et le talent nécessaires pour bien remplir l'emploi, et, en outre, il est besogneux et souple et conviendrait à Grant, pour lequel il serait un conseiller plus habile et plus sage que Williams.

La nomination de Carpenter serait certainement confirmée par le Sénat, corps dont il a été le président.

LA DIRECTION DE L'OPÉRA.—Nous avons reçu copie d'une circulaire que M. J. Valkenburg, qui signe directeur de l'Opéra, adresse aux habitués de l'Opéra pour solliciter le renouvellement de leur patronage en sa faveur. M. Valkenburg considère qu'il est nécessaire de s'assurer un certain montant d'abonnements pour amener une troupe telle que celle qu'il se propose d'engager et il demande aux personnes qui veulent garder leurs loges de le lui faire connaître le plus tôt possible pour qu'il puisse évaluer le montant des abonnements pour la saison 1875-76.

Les abonnés devront fournir deux billets, payables l'un le 1er novembre 1875, l'autre le 1er février 1876. Les conditions de l'abonnement sont les mêmes que par le passé.

Nous présumons que la réponse des habitués décidera du sort de l'entreprise.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les deux représentations données aujourd'hui en matinée et le soir à l'Académie de Musique seront des plus intéressantes.

Les enfants Cawthorne sont on ne peut plus amusants, et le quadrille des Clodoches ne manque pas de désinvolture.

Quant à M. Wallace, l'acteur populaire de l'Académie, il est excellent dans tous ses rôles, mais plus particulièrement dans son grand rôle de "Meg Merrilies".

Passagers arrivés hier par le steamer City of Merida des ports mexicains :

Henry Alexandre, R. Kenison et sa dame, E. C. Beaman, S. Ollivier, R. E. Fleming, W. S. Gumece, jr., et sa dame, Mlle Emma Warburg, R. C. Newbold, sa dame et trois filles, Richard Weightman et sa dame, J. M. Robloch, C. A. Longfellow, R. M. Burnett, M. Fisch, F. M. Clark, L. Hernandez, A. J. Vanez, J. B. Taly et sa dame, L. Laurence, J. N. Calderon, W. DeWolf, Mme A. de Agnola, deux enfants et une domestique, Mme C. W. Blossom et fils, R. Manly et sa dame, F. F. Seely et sa dame, Mlle Nellie Peters, Chas A. Nutter, Hon. Jos E. Brown, sa dame et son fils, L. P. Grant, E. Conklin, M. Cranier et sa dame, F. M. Swain, F. S. Richardson, W. Egold, Jas A. Mckee, G. Mollickodt, J. V. Garcia et sa dame, J. V. Aquin, sept enfants et deux domestiques, A. Pallipe, M. Lenez, John Vernon.

EGLISE DE NOTRE-DAME DE BON SECOURS.—Le Rév. Père Dominicain, V. Maumus, prêchera dans cette église, dimanche prochain, 25 avril, à 5 heures et demie du soir. C'est une bonne fortune pour les catholiques de ce quartier, qui n'ont pas souvent l'occasion d'entendre les prédicateurs aussi éloquents que le Père Maumus.

Le premier mai
Le premier mai
Peut vous porter bonheur.
Peut vous porter bonheur.
Achetez donc un billet
Achetez donc un billet
A la Loterie de la Louisiane.
A la Loterie de la Louisiane.
Grand tirage de $20,000.
Grand tirage de $20,000.

☞ Toutes les personnes qui se sont adressées, pour leurs meubles de salon, de chambre à coucher ou de table à manger, à M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, ont eu lieu de s'en féliciter. Il y a là, en effet, d'excellents marchés à faire, car M. Hubbard, désirant se retirer des affaires, vend son magnifique stock à tres bas prix afin d'en hâter l'écoulement. Voir son annonce qui occupe tout une colonne de l'*Abeille*.

☞ Avec 60 cents vous pouvez acheter une livre de bon thé au grand dépôt de thé rue du Camp 5.

UN DRAME SANGLANT EN ANGLETERRE.—Lundi matin, la servante de M. Frédéric Hunt, comptable, demeurant avec sa famille à Penge (Angleterre), fut très surprise de voir, attachée à la poignée de la porte de la chambre à coucher de ses maîtres, une lettre adressée à une Mme Guest ; on avait ajouté la recommandation de remettre immédiatement la lettre entre les mains de Mme Guest ; la note défendait en même temps d'entrer dans la chambre à coucher.

Mme Guest, qui était une amie intime de la famille fut immédiatement avertie et accourut accompagnée de son mari.

En entrant dans la chambre à coucher, ils remarquèrent tout d'abord l'absence de M. Hunt ; sa fille, âgée de sept ans, couchée dans le lit, était morte ; Mme Kunt, agenouillée par terre, avec les mains sur la figure et le coude appuyé sur le rebord du lit, avait la gorge coupée d'une façon horrible ; une grande mare de sang se voyait sur le plancher. Dans une autre chambre, deux petits garçons de cinq à neuf ans, furent trouvés couchés, vivant encore, mais empoisonnés.

Un médecin déclara que la petite fille était morte, et que la femme, bien qu'elle fut encore chaude, avait cessé de respirer. Le poison administré aux deux petits garçons n'a pas d'effet fatal. Le malheureux, soit distraction, soit tout autre motif, avait épargné les deux aînés, âgés de dix et de douze ans.

La police se mit activement à la recherche du mari. Ce même jour, un cantonnier vit un homme qui, l'air égaré, se promenait sur la ligne du chemin de fer et semblait attendre un train. Le malheureux allait se jeter sur la voie, dans le but évident de se faire écraser par les roues, lorsqu'on parvint à le saisir et à l'entraîner.

Une carte trouvée sur lui portait ses noms, qualités et adresses : Frédéric Hunt, comptable, 8, Melbourne-terrace, Dulwichroad. C'était l'auteur de l'horrible assassinat découvert le matin. Il était sous l'influence d'une forte dose de laudanum. L'infortuné père de famille était devenu fou à la suite de l'insuccès persistant de ses entreprises.

☞ Si vous désirez la perfection en fait de café, achetez-le tout grillé et moulu rue du Camp No 5.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un grand désastre.

INCENDIE DE TROIS BATEAUX A VAPEUR.

Plus de trente personnes noyées.

Vers quatre heures et quart, hier après midi, le feu s'est déclaré à bord du bateau à vapeur "John Kyle", mouillé au pied de la rue Conti, et en quelques minutes les flammes s'élançaient avec fureur tout autour du steamer. Le "John Kyle" avait complété son chargement et devait partir à cinq heures. Tout l'équipage se trouvait par conséquent à bord ainsi que quelques passagers.

L'"Exporter", un autre grand bateau, faisant le voyage entre St-Louis et la Nouvelle-Orléans, se trouvait à côté du steamer en flammes, et nombre de curieux sont montés à bord pour assister de plus près à l'incendie. Le feu, cependant, n'a pas tardé à gagner l'"Exporter" aussi.

S'apercevant du danger qui les menaçait, toutes les personnes qui se trouvaient à bord du "Kyle" et de l'"Exporter" ont mettre aussitôt à bord du "Charles Bodman" ; mais, en ce moment, quelques individus malavisés, croyant bien faire sans doute, ont coupé les amarres des trois bateaux, ce qui a eu pour résultat de les faire flotter, en suivant le courant, et de mettre le "Bodmann" en contact avec les deux autres bateaux qui brûlaient.

Il y a eu alors un moment de confusion horrible. Deux bateaux remorqueurs, le "Ella Wood No 2" et le "Nellie" se sont approchés des trois steamers incendiés pour essayer d'arrêter les progrès des flammes ; mais tous leurs efforts ont été vains.

Les malheureux qui s'étaient réfugiés à bord du "Bodman" comme dernier moyen de salut, ont donc été frappés de terreur, et tous se sont précipités à l'eau pêle-mêle, sans attendre les secours qui se détachaient du quai pour venir à leur secours.

Combien y en a-t-il qui ne sont pas arrivés au port, c'est ce que l'on ne peut pas dire à présent, et ce que l'on ne saura que dans quelques jours, quand tous les corps flotteront à la surface de l'eau.

On espère que le nombre des victimes ne dépassera pas trente ; mais, il n'y a, malheureusement, aucune certitude à cet égard.

On dit que les deux bateaux-remorqueurs auraient pu sauver beaucoup de malheureux, et qu'ils ne l'ont pas fait dans la crainte d'être gagnés par les flammes s'ils s'approchaient des trois bateaux incendiés.

Le "John Kyle", comme nous l'avons dit, devait partir à cinq heures pour St-Louis. Il était commandé par le capitaine Hutchison, qui s'est sauvé avec tout son équipage et tous ses passagers.

Le steamer "Exporter" appartenait au capitaine Reese, qui a eu le malheur de perdre sa fille et qui a été lui-même grièvement brûlé.

Le "Charles Bodman" était commandé par le capitaine Shinkel ; il était arrivé de St-Louis dans la matinée même et plusieurs passagers se trouvaient encore à bord, entr'autres des personnes venues de Cincinnati pour visiter la Nile Orléans.

On croit que le fils du capitaine Shinkel s'est noyé ou femme et une petite fille ont été sauvées.

On a retrouvé trois corps, celui d'une jeune fille, qu'on croit être Miss Reese, celui d'un homme de couleur qui devait être un matelot, et celui d'un petit garçon blanc.

Le feu a pris à bord du "John Kyle," dans la chambre du forgeron.

Le capitaine Hutchison était à l'arrière du bateau, quand son fils, un jeune garçon, est venu l'avertir que l'incendie avait éclaté.

Il s'est hâté de donner l'alarme et c'est grâce à sa promptitude que tout son monde a été sauvé. Les trois bateaux ont été remorqués jusqu'en face des abattoirs à Algier, où ils ont brûlé jusqu'à la ligne de sottiseau. Ils sont assurés tous les trois à St-Louis, le "Bodman" pour $45,000, le "Exporter" pour $10,000 et le "John Kyle" pour $25,000, à peu près, car nous n'avons pu connaître le montant exact de l'assurance.

La cargaison de "l'Exporter" et du "John Kyle" a été pour ainsi dire complètement détruite. La cargaison du "Charles Bodmann" avait été déchargée en grande partie dans la matinée. Il nous a été impossible d'avoir d'autre détails aujourd'hui, et notre compte-rendu est nécessairement très incomplet.

Le "Watcher" et le "Louis Taylor", qui se trouvaient dans le voisinage immédiat du sinistre, ont échappé heureusement à la contagration.

POST-SCRIPTUM.—Il nous est parvenu d'autres renseignements au sujet du sinistre d'hier après-midi, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

La liste suivante des passagers de "l'Exporter" nous a été fournie :

L. Lichdelmyer, capitaine C. Vandergraft et sa femme, Tom Crosby, J. Darragh, Geo. Smith, A. J. Marion, Mme Reese, Mlle Rees, Mlle P. Drastefield, Mme A. Ives, Mme R. Foard.

Liste des passagers du "Bodmann" : Capitaine H. Shinkle et son fils Henry Shinkle, Jas. Wolz, John Seibel, E. Kennedy, R. Maxwell, (ingénieur du bord) Jas Whitmore, Geo. Foteri, Mme D. Coyle, Mc Bunden, John Brook, John Fanton, (cuisinier), Geo. Butler, capitaine F. K. Stein, Dr. E. Brossier, Mlle L. Brossier, J. Reis, A. Meric, E. Hardcastle, Charles Kratz, Richard Lawrence, J. Newton, L. Borcot, Jas. Peeples, W. Baxter, Jas. Caer, Gaspard Elbeck.

Liste des victimes probables :

F. Granolin, Mme. M. Musgrove, Ellen Gray, Mlle Reese, à bord de l'Exporter ; Henry Shinkle, Charles Kratz, Jos. Caer, E. Clark, Mary Collins, à bord du "Charles Bodmann")

Il y a au moins trente victimes en tout dont on ne connaît pas encore les noms.

Mme. Reese, femme du capitaine Reese de "l'Exporter," a été sauvée par deux hommes de couleur dans un canot.

Il y avait comme nous l'avons dit, beaucoup de curieux à bord de "l'Exporter" et du "Charles Bodmann" quand le "John Kyle" a pris feu, et il est impossible de savoir maintenant combien de ceux-là ont péri et combien ont été sauvés.

Nous apprenons que le "John Kyle" après avoir brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison a coulé et face d'Algier.

Ce bateau appartenait à la compagnie des "Marchands" de St-Louis, dont M. J. B. Woods est l'agent à la Nouvelle-Orléans.

On l'évaluait à $60,000.

L'anniversaire du club Shakespeare.

Nous nous sommes trompés de jour en annonçant pour avant-hier soir la célébration de l'anniversaire du Club Shakespeare, tandis que cette intéressante cérémonie a eu lieu hier soir.

Nous regrettons que nos occupations nous aient empêché d'assister à la fête, mais nous n'en remercions pas moins le colonel Vandry, le digne président du club, de la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

Un petit incendie.

Le feu a pris, hier soir, vers neuf heures et vingt-cinq minutes, dans une petite cabane en bois, devant le marché français et au pied de la rue Ste. Anne, occupée par M. A. Mir qui y tenait un bureau de journaux.

Le feu a été mis à la suite de l'explosion d'une lampe pleine d'huile de pétrole, et les "Abeilles" les "Bulletins" les "Times" les "Picaynes" ont flambé à qui mieux mieux.

La bâtisse a été détruite en quelques minutes, ayant même l'arrivée des pompiers avertis par une alarme.

Les voleurs.

Dans la nuit d'avant-hier des voleurs ont pénétré dans la grocerie de MM. Brockhaus et Spindler, rue du Camp No 267 et sont partis sans avoir été découverts, emportant un sac de café, une caisse de tabac, plusieurs jambons, 300 cigares, des boîtes de sardines et $25 en monnaie courante.

Ces coquins étaient évidemment des experts, faciles à reconnaître par la manière dont ils ont procédé.

Pour sauter dans la bâtisse, ils ont percé des trous à une fenêtre au moyen d'une vrille, afin de pouvoir passer la main à l'intérieur pour soulever le loquet.

Avant de se retirer, ils ont voulu faire une plaisanterie à celui qu'ils dépouillaient et prenant le livre de compte-courante dans un tiroir l'ont d'eux à travers les lignes suivantes d'une écriture lisible quoique évidemment déguisée.

Cher monsieur—Nous vous laissons l'abonne somme de cinq cents dans votre tiroir comme capital.

Bien à vous,

JOHN GILROULY,
C. BILLY,
WELSH.

On peut dire que les trois coquins ne manquent pas de hardiesse.

Le vol chez M. Heben.

L'agent Pecora, jadis du service secret de la police, a arrêté hier un certain Valeriano Ramière, qui est soupçonné d'avoir été impliqué dans le vol chez M. Heben, rue Orléans No 324.

Nous apprenons qu'on a trouvé une partie des objets volés sous une pile de bois, près du Bassin.

Retours des Cours municipales.

Les juges des différentes cours municipales de la Nouvelle-Orléans ont versé hier, entre les mains de l'Administrateur du département de la police, les montants suivants :

Premier district—Juge Evans	$147 00
Second district—Juge Sten	160 00
Troisième district—Juge Long	18 00
Quatrième district—Juge Adams	69 00
Cinquième dist.—Juge McCormack	— —
Total	$394 00

Législature de la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.

SÉNAT.—23 avril.

Réunion à midi. Le Sénat est en nombre pour délibérer.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur l'acte relatif aux qualifications des personnes qui désirent être admises à faire partie du barreau en Louisiane.

Il fait aussi un rapport favorable sur l'acte relatif à la vente des terres publiques dans la paroisse de Lafourche et de Terrebonne.

Le comité sur l'éducation fait un rapport défavorable sur l'acte relatif aux écoles publiques.

Après une courte séance exécutive, le bill 25 du Sénat est appelé. Le rapport sur le règlement du Sénat, pendant qu'il siégera comme haute cour de justice est adopté et mis à l'impression.

Par consentement unanime M. Breyfogle présente un acte pour incorporer la Chambre de commerce de la Nile-Orléans. Ce bill pourvoit à la réincorporation de la Chambre de commerce qui a été dissoute en vertu d'un acte adopté par les individus malavisés, croyant bien faire sans doute, ont coupé les amarres des trois bateaux, ce qui a eu pour résultat de les faire flotter, en suivant le courant, et de mettre le "Bodmann" en contact avec les deux autres bateaux qui brûlaient.

Il y a eu alors un moment de confusion horrible. Deux bateaux remorqueurs, le "Ella Wood No 2" et le "Nellie" se sont approchés des trois steamers incendiés pour essayer d'arrêter les progrès des flammes ; mais tous leurs efforts ont été vains.

Les malheureux qui s'étaient réfugiés à bord du "Bodman" comme dernier moyen de salut, ont donc été frappés de terreur, et tous se sont précipités à l'eau pêle-mêle, sans attendre les secours qui se détachaient du quai pour venir à leur secours.

Combien y en a-t-il qui ne sont pas arrivés au port, c'est ce que l'on ne peut pas dire à présent, et ce que l'on ne saura que dans quelques jours, quand tous les corps flotteront à la surface de l'eau.

On espère que le nombre des victimes ne dépassera pas trente ; mais, il n'y a, malheureusement, aucune certitude à cet égard.

On dit que les deux bateaux-remorqueurs auraient pu sauver beaucoup de malheureux, et qu'ils ne l'ont pas fait dans la crainte d'être gagnés par les flammes s'ils s'approchaient des trois bateaux incendiés.

Le "John Kyle", comme nous l'avons dit, devait partir à cinq heures pour St-Louis. Il était commandé par le capitaine Hutchison, qui s'est sauvé avec tout son équipage et tous ses passagers.

Le steamer "Exporter" appartenait au capitaine Reese, qui a eu le malheur de perdre sa fille et qui a été lui-même grièvement brûlé.

Le "Charles Bodman" était commandé par le capitaine Shinkel ; il était arrivé de St-Louis dans la matinée même et plusieurs passagers se trouvaient encore à bord, entr'autres des personnes venues de Cincinnati pour visiter la Nile Orléans.

On croit que le fils du capitaine Shinkel s'est noyé ou femme et une petite fille ont été sauvées.

On a retrouvé trois corps, celui d'une jeune fille, qu'on croit être Miss Reese, celui d'un homme de couleur qui devait être un matelot, et celui d'un petit garçon blanc.

Le feu a pris à bord du "John Kyle," dans la chambre du forgeron.

Le capitaine Hutchison était à l'arrière du bateau, quand son fils, un jeune garçon, est venu l'avertir que l'incendie avait éclaté.

Il s'est hâté de donner l'alarme et c'est grâce à sa promptitude que tout son monde a été sauvé. Les trois bateaux ont été remorqués jusqu'en face des abattoirs à Algier, où ils ont brûlé jusqu'à la ligne de sottiseau. Ils sont assurés tous les trois à St-Louis, le "Bodman" pour $45,000, le "Exporter" pour $10,000 et le "John Kyle" pour $25,000, à peu près, car nous n'avons pu connaître le montant exact de l'assurance.

La cargaison de "l'Exporter" et du "John Kyle" a été pour ainsi dire complètement détruite. La cargaison du "Charles Bodmann" avait été déchargée en grande partie dans la matinée. Il nous a été impossible d'avoir d'autre détails aujourd'hui, et notre compte-rendu est nécessairement très incomplet.

Le "Watcher" et le "Louis Taylor", qui se trouvaient dans le voisinage immédiat du sinistre, ont échappé heureusement à la contagration.

POST-SCRIPTUM.—Il nous est parvenu d'autres renseignements au sujet du sinistre d'hier après-midi, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

La liste suivante des passagers de "l'Exporter" nous a été fournie :

L. Lichdelmyer, capitaine C. Vandergraft et sa femme, Tom Crosby, J. Darragh, Geo. Smith, A. J. Marion, Mme Reese, Mlle Rees, Mlle P. Drastefield, Mme A. Ives, Mme R. Foard.

Liste des passagers du "Bodmann" : Capitaine H. Shinkle et son fils Henry Shinkle, Jas. Wolz, John Seibel, E. Kennedy, R. Maxwell, (ingénieur du bord) Jas Whitmore, Geo. Foteri, Mme D. Coyle, Mc Bunden, John Brook, John Fanton, (cuisinier), Geo. Butler, capitaine F. K. Stein, Dr. E. Brossier, Mlle L. Brossier, J. Reis, A. Meric, E. Hardcastle, Charles Kratz, Richard Lawrence, J. Newton, L. Borcot, Jas. Peeples, W. Baxter, Jas. Caer, Gaspard Elbeck.

Liste des victimes probables :

F. Granolin, Mme. M. Musgrove, Ellen Gray, Mlle Reese, à bord de l'Exporter ; Henry Shinkle, Charles Kratz, Jos. Caer, E. Clark, Mary Collins, à bord du "Charles Bodmann")

Il y a au moins trente victimes en tout dont on ne connaît pas encore les noms.

Mme. Reese, femme du capitaine Reese de "l'Exporter," a été sauvée par deux hommes de couleur dans un canot.

Il y avait, comme nous l'avons dit, beaucoup de curieux à bord de "l'Exporter" et du "Charles Bodmann" quand le "John Kyle" a pris feu, et il est impossible de savoir maintenant combien de ceux-là ont péri et combien ont été sauvés.

Nous apprenons que le "John Kyle" après avoir brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison a coulé et face d'Algier.

Ce bateau appartenait à la compagnie des "Marchands" de St-Louis, dont M. J. B. Woods est l'agent à la Nouvelle-Orléans.

On l'évaluait à $60,000.

Un décès sur bill concernant le droit d'être jugé par le jury dans les affaires pour dommages.

On dépose un bill du Sénat fixant salaires des employés nécessaires pour les contribuables délinquants dont les biens ont été incendiés en 1874.

A dix heures et demie, la Chambre s'ajourne sous les ordres du jour.

CHAMBRE.

L'appel nominal est fait à 7 heures et demie et constate la présence de 61 membres. M. Estelle demande la lecture du journal.

M. Hall demande la prise en considération du bill tendant à la vente des terres publiques dans la paroisse de Lafourche et de Terrebonne.

Le comité sur l'éducation fait un rapport défavorable sur l'acte relatif aux écoles publiques.

Après une courte séance exécutive, le bill 25 du Sénat est appelé. Le rapport sur le règlement du Sénat, pendant qu'il siégera comme haute cour de justice est adopté et mis à l'impression.

Par consentement unanime M. Breyfogle présente un acte pour incorporer la Chambre de commerce de la Nile-Orléans.

Ce bill pourvoit à la réincorporation de la Chambre de commerce qui a été dissoute en vertu d'un acte adopté par les individus malavisés, croyant bien faire sans doute, ont coupé les amarres des trois bateaux, ce qui a eu pour résultat de les faire flotter, en suivant le courant, et de mettre le "Bodmann" en contact avec les deux autres bateaux qui brûlaient.

Il y a eu alors un moment de confusion horrible. Deux bateaux remorqueurs, le "Ella Wood No 2" et le "Nellie" se sont approchés des trois steamers incendiés pour essayer d'arrêter les progrès des flammes ; mais tous leurs efforts ont été vains.

Les malheureux qui s'étaient réfugiés à bord du "Bodman" comme dernier moyen de salut, ont donc été frappés de terreur, et tous se sont précipités à l'eau pêle-mêle, sans attendre les secours qui se détachaient du quai pour venir à leur secours.

Combien y en a-t-il qui ne sont pas arrivés au port, c'est ce que l'on ne peut pas dire à présent, et ce que l'on ne saura que dans quelques jours, quand tous les corps flotteront à la surface de l'eau.

On espère que le nombre des victimes ne dépassera pas trente ; mais, il n'y a, malheureusement, aucune certitude à cet égard.

On dit que les deux bateaux-remorqueurs auraient pu sauver beaucoup de malheureux, et qu'ils ne l'ont pas fait dans la crainte d'être gagnés par les flammes s'ils s'approchaient des trois bateaux incendiés.

Le "John Kyle", comme nous l'avons dit, devait partir à cinq heures pour St-Louis. Il était commandé par le capitaine Hutchison, qui s'est sauvé avec tout son équipage et tous ses passagers.

Le steamer "Exporter" appartenait au capitaine Reese, qui a eu le malheur de perdre sa fille et qui a été lui-même grièvement brûlé.

Le "Charles Bodman" était commandé par le capitaine Shinkel ; il était arrivé de St-Louis dans la matinée même et plusieurs passagers se trouvaient encore à bord, entr'autres des personnes venues de Cincinnati pour visiter la Nile Orléans.

On croit que le fils du capitaine Shinkel s'est noyé ou femme et une petite fille ont été sauvées.

On a retrouvé trois corps, celui d'une jeune fille, qu'on croit être Miss Reese, celui d'un homme de couleur qui devait être un matelot, et celui d'un petit garçon blanc.

Le feu a pris à bord du "John Kyle," dans la chambre du forgeron.

Le capitaine Hutchison était à l'arrière du bateau, quand son fils, un jeune garçon, est venu l'avertir que l'incendie avait éclaté.

Il s'est hâté de donner l'alarme et c'est grâce à sa promptitude que tout son monde a été sauvé. Les trois bateaux ont été remorqués jusqu'en face des abattoirs à Algier, où ils ont brûlé jusqu'à la ligne de sottiseau. Ils sont assurés tous les trois à St-Louis, le "Bodmann" pour $45,000, le "Exporter" pour $10,000 et le "John Kyle" pour $25,000, à peu près, car nous n'avons pu connaître le montant exact de l'assurance.

La cargaison de "l'Exporter" et du "John Kyle" a été pour ainsi dire complètement détruite. La cargaison du "Charles Bodmann" avait été déchargée en grande partie dans la matinée. Il nous a été impossible d'avoir d'autre détails aujourd'hui, et notre compte-rendu est nécessairement très incomplet.

Le "Watcher" et le "Louis Taylor", qui se trouvaient dans le voisinage immédiat du sinistre, ont échappé heureusement à la contagration.

POST-SCRIPTUM.—Il nous est parvenu d'autres renseignements au sujet du sinistre d'hier après-midi, que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

La liste suivante des passagers de "l'Exporter" nous a été fournie :

L. Lichdelmyer, capitaine C. Vandergraft et sa femme, Tom Crosby, J. Darragh, Geo. Smith, A. J. Marion, Mme Reese, Mlle Rees, Mlle P. Drastefield, Mme A. Ives, Mme R. Foard.

Liste des passagers du "Bodmann" : Capitaine H. Shinkle et son fils Henry Shinkle, Jas. Wolz, John Seibel, E. Kennedy, R. Maxwell, (ingénieur du bord) Jas Whitmore, Geo. Foteri, Mme D. Coyle, Mc Bunden, John Brook, John Fanton, (cuisinier), Geo. Butler, capitaine F. K. Stein, Dr. E. Brossier, Mlle L. Brossier, J. Reis, A. Meric, E. Hardcastle, Charles Kratz, Richard Lawrence, J. Newton, L. Borcot, Jas. Peeples, W. Baxter, Jas. Caer, Gaspard Elbeck.

Liste des victimes probables :

F. Granolin, Mme. M. Musgrove, Ellen Gray, Mlle Reese, à bord de l'Exporter ; Henry Shinkle, Charles Kratz, Jos. Caer, E. Clark, Mary Collins, à bord du "Charles Bodmann")

Il y a au moins trente victimes en tout dont on ne connaît pas encore les noms.

Mme. Reese, femme du capitaine Reese de "l'Exporter," a été sauvée par deux hommes de couleur dans un canot.

Il y avait, comme nous l'avons dit, beaucoup de curieux à bord de "l'Exporter" et du "Charles Bodmann" quand le "John Kyle" a pris feu, et il est impossible de savoir maintenant combien de ceux-là ont péri et combien ont été sauvés.

Nous apprenons que le "John Kyle" après avoir brûlé jusqu'à sa ligne de flottaison a coulé et face d'Algier.

Ce bateau appartenait à la compagnie des "Marchands" de St-Louis, dont M. J. B. Woods est l'agent à la Nouvelle-Orléans.

On l'évaluait à $60,000.

Grande Fête
du Jour Anniversaire
de la Naissance
de
L'Ecole Allemande-Américaine.

Grande Vente
Publique
Aujourd'hui
Samedi, 24 courant, à 10 heures du matin,
Et Demain Dimanche, 25 courant, à 10 heures du matin,
Au Magasin No 73 Rue Chartres,
Par ordre de M. Dufour & Limet, Propriétaires-Editeurs de l'Abeille,
Et pour comp